

CEQUIII FAUT SAVOIR



ACTU

Education nationale, Gabriel Attal, nouveau ministre





* Offre du Groupe Go&Live valable sur tous les séjours des catalogues des marques American Village, Nacel et Sports Elite Jeunes. Réduction plafonnée à 200€ par séjour, transport inclus sans frais de dossier. Chèques Vacances et Bons CAF acceptés. Possibilité de payer en plusieurs fois sans frais. INFORMATION ET RÉSERVATION : **05 65 76 55 25** ou **01 43 20 45 45**









Olivier Toutain Président fédéral

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

C'est la rentrée! Toujours un moment particulier, pour les élèves comme pour les parents. Un moment qui rime avec nouveauté : nouvelle classe, nouveaux camarades, nouveaux professeurs... Un rendez-vous souvent attendu avec impatience, après (au moins) deux mois de vacances, et parfois aussi avec un peu d'appréhension. Des sentiments mêlés que partagera, sans nul doute, le nouveau ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, Gabriel Attal.

Comme l'a reconnu le successeur de Pap Ndiaye lors de sa prise de fonction au cœur de l'été, le 20 juillet dernier, « le défi est colossal ». Acquisition des savoirs fondamentaux, respect de l'autorité, remplacement des enseignants absents, bien-être des élèves, lutte contre le harcèlement scolaire... Autant de priorités fixées par le nouveau ministre de l'Education auxquelles nous, parents d'élèves, ne pouvons que nous associer. Reste désormais, au-delà de ces annonces, à apporter des réponses concrètes et efficaces à tous ces grands enjeux, avec pragmatisme et sans idéologie. Des chantiers qui demandent la contribution de l'ensemble des membres de la communauté éducative, à commencer par celle des parents d'élèves.

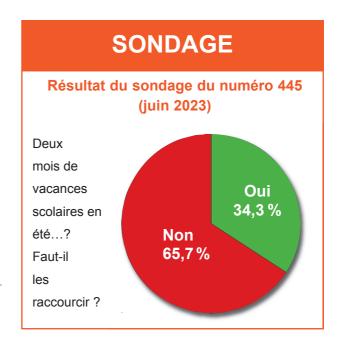
Bonne rentrée à tous!

Olivier Toutain, président fédéral

SOMMAIRE

Actu - Gabriel Attal prend les rênes de	
l'Education nationale	p.4
• Famille numérique – Chat GPT, au tableau!	р.
• Dossier - Rentrée : ce qu'il faut savoir	р.7
• Du côté de la Peep –	
- Un nouveau site internet pour la Fédération	
- Guides : bien informé pour la rentrée !	p.1′

La voix des parents - 92, avenue d'Ivry, 75013 Paris. Tél : 01 44 15 18 18. N° 446 - Août-septembre 2023. Directeur de la publication: Olivier Toutain. Publicité: Erika Choleau. Tél: 01 44 15 18 06. Conception et réalisation: Oligopresse. Commission paritaire: n°0122 G 79300. ISSN 2779-1300





Gabriel Attal prend les rênes de l'Education nationale



le 20 juillet 2023, au ministère de l'Education nationale.

Tout juste un an et deux mois après sa nomination surprise, Pap Ndiaye est remplacé depuis le 20 juillet par Gabriel Attal au poste de ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse.

lus jeune ministre de l'Education nationale de la V^e République, à l'âge de 34 ans, Gabriel Attal n'arrive cependant pas en terre inconnue au sein de la maison « Education nationale ». En 2018, il fut secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse, chargé de la mise en place du SNU, Service national universel (Il nous avait d'ailleurs accordé une interview sur ce sujet - lire La Voix des Parents n° 405 de mars-avril 2019).

Mais, aujourd'hui, le challenge est d'un tout autre ordre que la mise en place (chaotique) du SNU (lire ci-dessous). Lors de sa prise de fonction, Gabriel Attal ne s'en est d'ailleurs pas caché : « Le défi est colossal, cette mission est difficile ».

Le nouveau ministre a déjà fixé ses trois grandes priorités. Déjà, comme l'avait également promis le président de la République, Gabriel Attal veut s'attaquer au nonremplacement des enseignants : avec l'objectif de « garantir que chaque élève aura un professeur chaque jour face à lui ».

Savoirs fondamentaux

Autre priorité affichée par le ministre : « remettre le respect de l'autorité et des savoirs fondamentaux au cœur de l'école ». Une ambition qui ne peut être que partagée par l'ensemble des parents d'élèves... Il faut maintenant attendre quelles seront les mesures qu'il compte prendre pour y parvenir. Son prédécesseur vient tout juste de mettre en œuvre la « nouvelle 6e », à partir de cette rentrée, pour tenter justement de renforcer les savoirs fondamentaux des élèves en maths et en français, à leur entrée dans le secondaire (lire le dossier de ce numéro).

Lutte contre le harcèlement, « priorité de la rentrée 2023 »

Enfin, dernière priorité affichée par Gabriel Attal lors de la passation de pouvoirs ce 20 juillet : assurer le bien-être des élèves, et faire en sorte que l'école devienne « un lieu où chaque enfant soit heureux ». Dans ce cadre, le ministre a réaffirmé, comme l'a exprimé quelques semaines auparavant la Première ministre Elisabeth Borne, que la lutte contre le harcèlement scolaire, « une exigence morale absolue », serait la priorité de la rentrée 2023.

Alors que Gabriel Attal a annoncé un plan interministériel de lutte contre le harcèlement scolaire pour la rentrée scolaire, des mesures sont déjà effectives. Un décret paru le 17 août permet désormais, en primaire, à ce qu'un élève coupable de harcèlement soit transféré dans une autre école. Autre mesure, le cyberharcèlement sera sanctionné dans le second degré.

Prisca Thevenot, nouvelle secrétaire d'Etat en charge du SNU, Service national Universel

Outre la nomination de Gabriel Attal au poste de ministre de l'Education, lors du remaniement ministériel du 20 juillet dernier, le président de la République a nommé Prisca Thevenot secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national Universel (SNU) auprès du ministre des Armées et du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

L'ex députée des Hauts-de-Seine et porte-parole de La République en marche a déjà réaffirmé que le SNU ne serait pas rendu obligatoire : « Il n'y aurait rien de pire que de forcer

un jeune à aller faire le SNU, ce serait contre-productif », a indiqué Prisca Thevenot. Néanmoins, la secrétaire d'Etat a promis une montée en puissance de ce dispositif (lire ICI notre zoom sur le SNU, paru dans La Voix des Parents de mars 2023) : « Nous mettons les moyens en place pour que ce soit quelque chose de volontaire et de voulu ».

D'ailleurs, dès le printemps 2024, dans le cadre du SNU, un stage de 12 jours sera proposé aux élèves volontaires en classe de seconde sur leur temps scolaire.

FAMILLE NUMÉRIQUE

AVEC L'OPEN, L'OBSERVATOIRE DE LA PARENTALITÉ ET DE L'ÉDUCATION NUMÉRIQUE



Chat GPT, au tableau!

Depuis plusieurs mois, Chat GPT défraie la chronique : mort de l'apprentissage, fin de l'effort, remplacement des enseignants, fin des devoirs et travaux scolaires...

Cette rubrique est la vôtre! Une idée ou une question pour un prochain thème?:

> lvdp@openasso.org!

hat GPT est un des nombreux agents conversationnels relevant de ce qu'on appelle l'intelligence artificielle (IA). Cet outil repose sur une technique de codage très sophistiquée, qui s'inscrit dans une continuité des conceptions de langages de programmation. Concrètement, le robot génère du contenu - on le qualifie de « génératif » - en réponse à des questions qui lui sont posées. Il est entrainé à partir de calculs de corrélations qui permettent de prédire les chaines de caractères les plus susceptibles d'apparaître de façon logique dans un contexte donné. Autrement dit, l'agent conversationnel ne « comprend » pas ce que vous lui demandez, il n'a pas de connaissance.

La peur, mauvaise conseillère

Les avancées technologiques sont toujours associées à un certain nombre de croyances, et avec Chat GPT on rejoue la grande peur de ne plus avoir besoin d'enseignant-es, de laisser les élèves aux mains d'intelligences numériques, de dégrader les apprentissages. De fait, l'IA questionne notre rapport au monde, au savoir, mais aussi au travail, scolaire ou non, à la production d'écrit.

A table avec Chat GPT!

Plutôt que de craindre cette évolution ou de vouloir, de façon totalement illusoire, l'ex-

CONSEILS

- Il ne s'agit pas d'interdire Chat GPT, mais de prendre ensemble conscience des enjeux, notamment éthiques. que son utilisation suppose. · Comme tout outil, Chat GPT peut constituer une aide à l'écriture. Juste une aide. Il faut exercer un regard critique sur toutes les propositions faites par la machine.
- Il n'y a rien de « magique » dans Chat GPT. Il y a quelqu'un derrière, avec des intentions et des logiques. Parlons-en avec nos enfants : l'éducation au numérique est aussi une éducation à l'éthique.



clure du paysage, il convient collectivement de nous emparer des questionnements liés à l'utilisation de Chat GPT. Le système sur lequel repose cet outil est particulièrement opaque. Quel pouvoir souhaitons-nous garder sur la machine ? Comment déléguer une recherche d'information à un outil dont on ne sait pas les sources, ni le fonctionnement algorithmique?

Bien sûr, en posant des questions à cet agent conversationnel, il est susceptible de générer des phrases toutes faites, des

plans pré-mâchés... Mais comment croire qu'une machine peut penser à notre place? Nous sommes uniques, votre enfant est unique, et sa pensée et ses valeurs font sa singularité profonde. Aucune machine ne peut remplacer une personnalité et un rapport personnel au monde, nourris par une expérience vécue.

Anne Cordier, professeure des universités en sciences de l'information et de la communication, université de Lorraine. Membre du comité d'experts de l'OPEN.

L'OPEN, en quelques mots

L'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique (www.open-asso.org) est la première association 100 % mobilisée autour de l'accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d'éducation numérique... Pour vous réconcilier avec les écrans!

L'OPEN propose notamment des interventions et formations dédiées aux parents et professionnels partout en France pour vous aidez à décrypter les pratiques des jeunes dans les espaces numériques. Alors n'hésitez plus et venez échanger avec nos experts : https://www.openasso.org/prevention-formation/



Assurance scolaire et extra-scolaire

11,90 € par an

et par enfant la première année, et 17,90 € les suivantes

Votre enfant est couvert en France et à l'étranger, qu'il soit à l'origine d'un accident (Responsabilité Civile), ou qu'il se blesse seul (Garantie Corporelle).

Nous prenons en charge en cas d'accident :

- Les frais médicaux** et d'hospitalisation
- Les frais de remise à niveau scolaire à domicile
- Les frais de transport pour se rendre à l'école
- ▶ Le remboursement des lunettes cassées jusqu'à 500€



peepasso.assurance.carrefour.fr

ATTESTATION DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

Le contrat Assurance scolaire Carrefour est souscrit auprès de CARMA, sous réserve d'acceptation de vos garanties, entreprise régie par le Code des assurances, SA au capital de 23 270 000 €, RCS Evry 330 598 616, sise 6 rue du Marquis de Raies 91008 Evry Cedex. "En complément de la Sécurité Sociale et de la mutuelle le cas échéant.

RENSEIGNEZ-VOUS









chaque rentrée scolaire son lot de nouveautés ! Pour cette année scolaire 2023-2024, c'est incontestablement en 6e que les élèves connaîtront le plus de changements. En effet, avant son éviction du Gouvernement, Pap Ndiaye, le prédécesseur du nouveau ministre de l'Education nationale Gabriel Attal, avait souhaité mettre l'accent sur la première année du collège pour consolider les savoirs fondamentaux des élèves. Pour cela, dès la rentrée, deux grandes mesures seront mises en œuvre, pour tous les élèves de 6e : d'une part, l'obligation de participer au dispositif « Devoirs faits », jusque-là basé sur le volontariat, et, d'autre part, une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement visant à renforcer les connaissances et les compétences en mathématiques ou en français.

Autre réforme notoire pour cette nouvelle année scolaire, celle concernant l'enseignement professionnel, avec notamment la mise en place d'un système de gratification des stages pour tous les lycéens professionnels. Une mesure, parmi d'autres, destinée à rendre plus attractive une voie de formation suivie encore trop souvent par défaut par les élèves à la fin du collège.

DOSSIER

es enquêtes d'évaluation se suivent et, malheureusement, continuent à se ressembler. Ces évaluations, qu'elles soient nationales ou internationales (notamment les études Pisa), ce sont celles du niveau des élèves à leur entrée au collège, en français et en mathématiques. Ces fameux savoirs fondamentaux, « lire, écrire, compter », ne sont pas suffisamment maîtrisés par un trop grand nombre d'élèves à leur sortie de la scolarité en primaire (lire notamment notre zoom sur les évaluations en orthographe des élèves en fin de primaire, en baisse constante depuis 25 ans - La Voix des Parents n° 439 de décembre 2022).

Evaluer...

Pour parvenir (enfin!) à inverser la tendance. le ministère de

l'Education nationale met en place une batterie de mesures, effectives dès cette rentrée. A commencer par la multiplication des évaluations nationales. Des évaluations en français et en mathématiques dont les résultats permettent aux professeurs d'adapter leurs pratiques pédagogiques pour répondre aux besoins de chaque élève.

Ainsi, en 2023/2024, en plus des élèves de CP et de CE1 en élémentaire, ceux de



Nouvelles évaluations

En maths comme en français, pour détecter les insuffisances des élèves et mettre ainsi en place un accompagnement efficace pour renforcer et consolider leurs « savoirs fondamentaux », le ministère a décidé, pour cette nouvelle année scolaire, de nouvelles évaluations en CM1 et en 4e.

CM1 seront évalués ; et au collège, en plus des élèves de 6e, ceux de 4e passeront également des tests d'évaluation. Des tests qui se dérouleront de mi à fin septembre, et dont les résultats doivent être communiqués aux parents.

... pour renforcer les savoirs fondamentaux...

Gabriel Attal, le nouveau ministre de l'Education nationale, l'a rappelé lors de sa conférence de rentrée : environ un tiers des élèves en 6e n'ont pas le niveau attendu en français et en mathématiques. Pour cette rentrée, c'est justement à l'entrée au collège que plusieurs mesures vont être mises en œuvre pour renforcer les savoirs fondamentaux des élèves.

A commencer par une nouvelle heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement, dispensée par des professeurs des écoles et des professeurs de

Un nouvelle « Découverte des métiers » au collège

À la rentrée scolaire 2023, tous les collèges doivent s'engager dans l'organisation de temps de découverte des métiers sur tout ou partie des niveaux concernés (5e, 4e, 3e); mais prioritairement en classe de 5e, où les chefs d'établissement sont invités à organiser les premières actions.

Il s'agit notamment de rencontres avec des professionnels qui viennent parler de leur métier dans les classes, mais aussi, pour les élèves, des expériences d'immersion dans le monde professionnel (notamment dans le cadre des séquences d'observation en 3e), ainsi que des visites

d'établissements de formation (lycées, CFA, etc.), ponctuées de rencontres avec des lycéens et des apprentis.

DÉCOUVRIR « DE 40 À 50 MÉTIERS »

Objectif de ce dispositif « Découverte des métiers », qui vise à développer les connaissances et les compétences qui sont nécessaires aux élèves pour construire progressivement un projet d'orientation scolaire et professionnel, que chaque collégien, en fin de 3e, ait pu connaître un panel élargi de métiers : de l'ordre de 40 à 50, contre 10 à 15 aujourd'hui.

DOSSIER

Bac, harcèlement, abayas... Les premières mesures (concrètes) du nouveau ministre de l'Education

Le 28 août, Gabriel Attal, le nouveau ministre de l'Education nationale, a tenu sa première conférence de rentrée. L'occasion pour le successeur de Pap Ndiaye de définir ses priorités : « élever le niveau, construire une école des droits et des devoirs, et bâtir une école qui émancipe et qui donne confiance. »

« L'ABAYA N'A PAS SA PLACE DANS NOS ÉCOLES » Outre la présentation de toutes les nouveautés pour cette nouvelle année scolaire - décidées sous le ministère de son prédécesseur -, Gabriel Attal a fait plusieurs annonces... tranchantes! A commencer par l'interdiction des abayas, longues robes traditionnelles couvrant le corps portées par certaines élèves musulmanes, et son pendant au masculin, les gamis. Les élèves se présentant à l'école en portant l'abaya ne pourront pas entrer en classe mais « seront accueillis » par les établissements scolaires, qui devront dès la rentrée « leur expliquer le sens » de cette interdiction, a prévenu le ministre de l'Éducation nationale.

EPREUVES DE SPÉCIALITÉ DU BAC

Autre annonce très concrète : les épreuves de spécialité du baccalauréat se dérouleront au mois de juin plutôt qu'au mois de mars. Une mesure qui devrait éviter le fort absentéisme des élèves observé cette année au troisième trimestre (lire notre zoom « L'année n'est pas finie! », paru dans le numéro d'avril 2023). Problème ? Ces notes, qui permettaient aux établissement d'enseignement supérieur de mieux établir la sélection de leurs élèves, ne seront plus prises en compte dans Parcoursup...

Enfin, concernant la lutte contre le harcèlement scolaire, « priorité absolue de la rentrée », outre un décret déjà paru mi-août, concernant le changement d'établissement des harceleurs ainsi que le cyberharcèlement (lire page « Actu »), le ministre a annoncé qu'un référent harcèlement serait nommé dans chaque établissement scolaire.

collège, en français ou en mathématiques. Organisée en interclasses, cette heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement - qui prend la place de l'heure de technologie - permettra un suivi individualisé.

Autre nouveauté pour les 6e dès cette rentrée : l'obligation pour tous les élèves de participer au dispositif « Devoirs faits ». Permettre aux élèves de faire leurs devoirs, avec un encadrement et un soutien apportés par des enseignants ou des assistants d'éducation, dans l'enceinte du collège, tel est le principe de « Devoirs faits ». Rappelons que ce service, dont les modalités, la durée et l'horaire (matin ou soir) varient selon les choix du collège, est ouvert aux collégiens des autres niveaux (de la 5e à la 3e) sur la base du volontariat.

... à tous les niveaux

Les efforts pour renforcer les savoirs fondamentaux des élèves ne se limiteront pas aux seuls sixièmes ; avec la mise en œuvre des plans « français » et « mathématiques », du primaire au lycée, ce sont l'ensemble des élèves qui seront concernés. Pour la lecture et l'écriture : « Dès

cette rentrée, nous mettons le paquet à tous les niveaux », a promis Gabriel Attal. Ainsi, en classe de CP, chaque jour deux

heures seront consacrées à l'apprentissage et la pratique de la lecture ; à l'entrée en CM1, chaque semaine, au moins deux textes longs (1 000 mots au moins) doivent être lus par les élèves; en CM1 et en CM2, une dictée quotidienne doit être au programme... Objectif: à la fin du CM2, les élèves devront pouvoir « rédiger un texte d'au moins 15 lignes en respectant les règles orthographiques, syntaxiques, lexicales et de présentation ».

Mise en place du plan « mathématiques »

Concernant l'apprentissage mathématiques. « Plan » du même nom, effectif dès cette rentrée 2023, renforce la place des mathématiques sur l'ensemble de la

scolarité. Par exemple, le calcul mental doit faire l'objet d'une pratique quotidienne d'au moins 15 minutes à l'école élémen-



Remplacement des enseignants absents

Un enseignant devant chaque classe à la rentrée! Pour tenir cette promesse, le ministère fait appel à des contractuels (3 100 postes n'ont pas été pourvus aux concours cette année) et compte également sur la mise en œuvre du « Pacte enseignant » - les heures de remplacement seront désormais payées 50 % de plus...

DOSSIER

Une rentrée avancée?

Au cœur de l'été, l'annonce avait fait grand bruit : le président de la République avait ainsi émis le souhait d'avancer la rentrée scolaire au 20 août pour les élèves en difficulté! Si le chef de l'Etat avait déjà demandé au gouvernement, fin juin, de plancher sur une réduction de la durée des vacances d'été, cette annonce, au final, s'appuyerait sur un dispositif qui existe déjà : les stages de réussite (lire notre dossier sur les vacances apprenantes - La Voix des Parents n° 445).

Encadrés par des enseignants, ces stages, qui permettent aux élèves de consolider leurs acquis fondamentaux (150 000 élèves en bénéficient chaque année), seraient ainsi largement développés, notamment grâce au « Pacte enseignant », qui propose des missions complémentaires rémunérées aux enseignants.

taire ; les fractions et décimaux doivent être enseignés dès la première période du cvcle 3. en CM1.

Autre nouveauté dans le cadre de ce plan, une heure et demie de cours de maths par semaine est ajoutée dans le tronc commun pour les élèves de première générale n'ayant pas choisi cette spécialité.

Elections des représentants des parents d'élèves : du nouveau !

Ces élections se tiendront le vendredi 13



Réforme de l'enseignement professionnel

Revoir l'offre de formation des lycées professionnels afin de la rapprocher des besoins des entreprises : tel est l'un des objectifs de la réforme de l'enseignement professionnel, pleinement mise en œuvre dès cette rentrée, comme l'a réaffirmé Emmanuel Macron lors d'un déplacement dans un lycée professionnel à Orange pour la rentrée des enseignants le 1er septembre. Dans cette optique, dans chacun des 2100 lycées professionnels, un bureau dédié à la relation aux entreprises sera créé dès la rentrée, avec pour mission première : faciliter l'insertion professionnelle des jeunes!

Par ailleurs, pour rendre cet enseignement plus attractif auprès des jeunes, les stages obligatoires seront rémunérés. Une indemnité de stage progressive, en fonction du niveau du lycéen : 50 euros par semaine en seconde pro et en première années de CAP, 75 euros en première pro et en deuxième année de CAP, et 100 euros en terminale.

Par ailleurs, concernant toujours le stages, la réforme prévoit que leur durée pourra être augmentée de 50 % pendant l'année de terminale pour les élèves qui envisagent une insertion dans l'emploi dès l'obtention du diplôme.

Enfin, dans les classes de seconde des lycées pros, des cours en français et mathématiques seront dispensés en groupes à effectifs réduits.

octobre 2023 ou le samedi 14 octobre 2023 (le vendredi 29 septembre 2023 ou le samedi 30 septembre 2023 à La Réunion et à Mayotte). Nouveauté cette année, le vote électronique pour élire les représentants des parents d'élèves au

conseil d'école ou au conseil d'administration sera désormais possible comme une deuxième modalité de vote par correspondance. L'organisation du vote électronique se fait sur décision du directeur d'école ou du chef d'établissement.

Des aides financières diverses

Outre l'ARS, allocation de rentrée scolaire (une aide versée automatiquement par les CAF depuis le 20 août), les familles peuvent également bénéficier, sous conditions de ressources, de bourses au collège et au lycée. Les demandes sont ouvertes jusqu'au jeudi 19 octobre. Rendezvous sur le site internet officiel (ICI) qui propose un simulateur permettant aux familles de vérifier si elles peuvent bénéficier d'une bourse pour leur enfant au collège ou au lycée. Autre aide : le pass'sport. Une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant (bénéficiant de l'ARS) pour financer son inscription dans un club sportif. Si vous y avez droit, vous recevrez dès le 1er septembre votre code Pass'Sport dans votre boite mail. Si ce n'est pas le cas, rendez-vous sur le nouveau Portail Pass'Sport : pass.sports.gouv.fr.

DU CÔTÉ DE LA **peep



PEEP.ASSO.FR

Un nouveau site internet pour

la Fédération

e site internet de la Fédération, peep.asso.fr, a fait peau neuve! Un nouveau site attractif pour trouver l'information plus facilement, avec un menu simple et réactif pour, entre autres :

- mieux connaître la PEEP (son histoire, ses valeurs, son organisation...);
- s'informer, avec un accès aux communiqués de presse, les dernières actualités mises en avant, nos publications et nos webinaires:
- avoir un accès facile vers le centre de ressources ;
- découvrir les partenariats PEEP, pour profiter des avantages réservés aux adhérents.

N'hésitez pas à parcourir les catégories proposées et à nous faire part de vos commentaires à : peep@peep.asso.fr.





GUIDES BIEN INFORMÉ POUR LA RENTRÉE!

Comme à chaque rentrée scolaire, la PEEP vous propose des guides pour accompagner au mieux la scolarité de vos enfants.

A commencer par le hors-série annuel de La Voix des Parents, « La vie scolaire de A à Z ». Un quide de 56 pages avec des rubriques thématiques actualisées, qui balaye tout le système éducatif de la maternelle à

l'enseignement supérieur, en passant par la voie professionnelle et l'enseignement agricole, où sont également abordés des sujets périscolaires tels que la restauration, la santé, la sécurité, les

nouvelles technologies...

« La vie scolaire de A à Z ». édition 2023/2024 est à consulter et/ou télécharger sur le site www.lavoixdesparents.com.



Quant aux « Récits et astuces pour réussir sa rentrée... », une collection de 5 guides, déclinée de la maternelle à l'enseignement supérieur, ils vous proposent des informations et des conseils pratiques, avec des témoignages de spécialistes, pour accompagner l'année scolaire de votre enfant. Des guides à consulter et/ou télécharger sur le site peep.asso.fr.